

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 04 mai 2017

L'an deux mille dix-sept le quatre mai à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 27 avril 2017, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Lionel HOUZET, Yves TRUCHON, Benjamin WATIER, Bastien PAULAUQUI, Sébastien DOLE, Nathalie COMARLOT, Karine NICAISE-DUFLOT, Agnès BOLAND,

Absents excusés : Christophe MACQUART,

Secrétaire de séance : Agnès BOLAND,

### COMPTE ADMINISTRATIF 2016 :

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Lionel HOUZET approuve le compte administratif 2016 présenté par le Maire avec un excédent de 434 342.68€ de fonctionnement et d'un excédent de 743 341.23€ d'investissement.

### BUDGET UNIQUE 2017 :

Le Conseil Municipal vote le budget unique 2017 de la commune préparé par la commission communale :

Section de Fonctionnement équilibré d'un montant de : 771 838€

Section d'Investissement équilibré d'un montant de : 1 055 504€

### BAIL DE LOCATION AVEC LA CAISSE DES ECOLES DE CHAUMUZY :

Le maire donne lecture du courrier de la Caisse des Ecoles de Chaumuzy en date du 24 avril 2017, dans lequel celle-ci demande la résiliation du bail de location de 2 salles au Foyer Rural de Chaumuzy, car elle n'en a plus l'utilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ;

DECIDE :

- D'accepter la résiliation du bail entre la commune et la Caisse des Ecoles à compter du 1er janvier 2018

### FOYER RURAL

Les radiateurs actuels du Foyer Rural étant énergivores en consommation électrique et se mettant en marche automatiquement suite à la moindre coupure de courant, plusieurs solutions ont été proposées et le devis de la société EUROLEC d'un montant de 5 413,93 € a été retenu. Les 15 radiateurs seront changés par des modèles plus performants et le pilotage de l'ensemble du chauffage se fera à l'aide d'une ligne Internet qui sera bientôt installée.

### TRAVAUX CHEMINS COMMUNAUX :

Le Conseil Municipal décide de continuer les travaux d'entretien sur différents chemins communaux. La Commission Voies et Chemins se rendra sur place afin de définir les travaux à réaliser.

## PREPARATION DES 13 ET 14 JUILLET

- le 13 juillet au soir

Depuis cette année les communes de MARFAUX et POURCY s'associent à CHAUMUZY pour les animations du 13 juillet au soir. L'organisation sera assurée par des membres de chaque village et les dépenses seront réparties au prorata du nombre d'habitants de la façon suivante :

Chaumuzy : 50%

Marfaux : 25%

Pourcy : 25%

Tous les ans, changement de commune pour les festivités

Pour 2017, la fête du 13 juillet aura lieu à CHAUMUZY

- Restauration sur place (menu en cours d'élaboration)
- Feu d'artifice avec un budget de 2 000€ environ.
- Défilé aux flambeaux

- Le 14 juillet

Cérémonie au Monument aux Morts

Vin d'honneur au Foyer Rural

Le Maire,  
Jacky CRETY



*[Handwritten signature of Jacky Crety]*